

Qu'est-ce qu'un PEAC

?



**parcours
d'éducation
artistique et culturelle**

Le Parcours d'Éducation Artistique et Culturelle (PEAC)

crèche

école

collège

lycée

université

familles - amis...

centres sociaux - associations...

**Le PEAC est un parcours jalonné
de RENCONTRES, d'EXPÉRIENCES de CRÉATION
et de CONNAISSANCES, mémorisées**

VIE

personnelle
et
sociale

projets de l'enseignant(e)
dans sa classe

projets d'une équipe
au sein de l'établissement

projets partenariaux
(-3h)

projets partenariaux
(+ 3h / jusqu'à 15h)



1 projet au moins
par cycle

1 projet au moins
par cycle

1 projet au moins
par cycle

école - collège - lycée

Les enjeux du PEAC

- ✓ Permettre un accès de tous à l'art et à la culture
- ✓ Diversifier et élargir les domaines artistiques abordés
- ✓ Articuler les différents temps éducatifs
- ✓ Développer les partenariats
- ✓ Favoriser la démarche de projet

✓ **Sens**

✓ **Cohérence**

✓ **Continuité**

✓ **Complémentarité**

✓ **Progressivité**

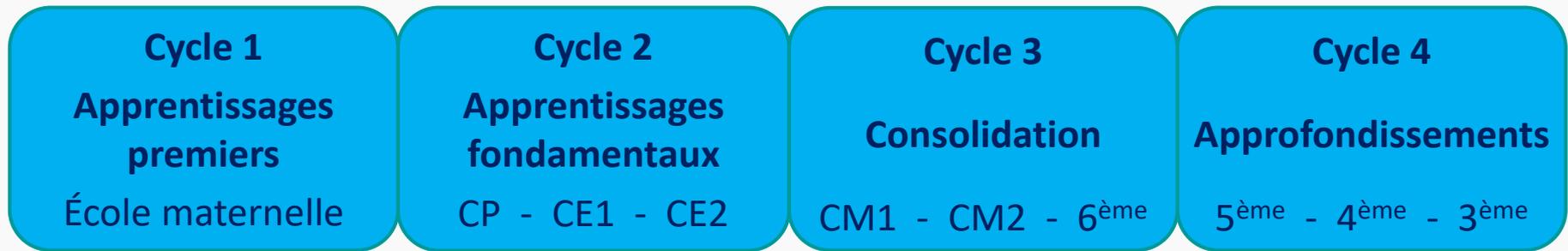


❖ **RENCONTRES**

❖ **PRATIQUES**

❖ **CONNAISSANCES**

Le PEAC se pense et se construit au sein du conseil école-collège...



➤ Échanger sur les besoins éducatifs particuliers

➤ Harmoniser les pratiques

➤ Mener des projets communs



➤ Assurer la continuité des apprentissages tout au long de la scolarité obligatoire

➤ Éviter une rupture porteuse d'échec

La mise en place d'un outil de suivi du PEAC

régulièrement renseigné par l'élève lui-même



- pour lui permettre de garder des traces
 - des rencontres faites
 - des pratiques expérimentées
 - des connaissances acquises
 - pour valoriser les projets et le parcours accompli
-
- Sa forme (*cahier, classeur, outils numériques...*) et les modalités d'utilisation doivent être adaptées à l'âge des enfants.
 - Si une évolution est possible au fil de la scolarité il est cependant recommandé de proposer, au minimum, un même outil par cycle.